

LUTTE CONTRE LA CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE PRODUITS HOMOLOGUES EN 2017 - MISE A JOUR LE 4 MAI 2017

Ce document récapitule les homologations réglementaires mais ne constitue pas une préconisation d'emploi.
Avant tout usage, nous vous invitons à consulter un conseiller viticole pour adapter au mieux le choix du produit à appliquer.

ORYTIS. JOKARI (acrinathrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EW, 0,2 L/ha
DAR 21 jours, DRE 12* heures, ZNT 5 mètres
Classement Ecotox H400 H410
Application max : 2
Contre acariens, cicadelles des grillures, thrips

MAGEOS MD. CLAMEUR (alphacyperméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
WG, 0,07 kg/ha
DAR 14 jours, DRE 12* heures, ZNT 20 mètres
Classement Ecotox H302 H335 H373 H400 H410
Application max : 2
Contre altises, noctuelles, pyrales, tordeuses
Mention Abeille

ASTOR (alphacyperméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
WG, 0,1 L/ha
DAR 14 jours, DRE 48 heures, ZNT 20 mètres
Classement Ecotox H302 H335 H373 H400 H410
Application max : 2
Contre chenilles bourruées, altises, tordeuses
Mention Abeille

FASTAC (alphacyperméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,2 L/ha
DAR 14 jours, DRE 48 heures, ZNT 20 mètres
Classement Ecotox H226 H301 H304 H317 H332 H335 H336 H400 H410
Application max : 2
Contre tordeuses, noctuelles, noctuelles terricoles, altises, pyrales
Mention Abeille

DUCAT. BULLDOCK STAR. CAJUN (bétacyfluthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,7 L/ha
DAR 14 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H226 H302 H304 H317 H319 H332 H336 H410
Application max : 2
Contre altises, metcalfa, cicadelles des grillures, cigariers, coupe-bourgeons, eulia, pyrales, tordeuses

NURELLE D 550. GEOTION XL

(Chlorpyrifos-éthyl + cyperméthrine)
Organophosphoré + Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,4 L/ha
DAR 21 jours, DRE 24 heures, ZNT 20 mètres
Classement Ecotox H226 H302 H304 H319 H332 H335 H410
Application max : 1
Contre cicadelles des grillures, tordeuses, eulia

RELDAN 2M. EXAQ 2M

(Chlorpyrifos-méthyl)
Organophosphoré
Neurotoxique par contact et injection
EC, 1,5 L/ha
DAR 21 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H304 H315 H317 H336 H410
Application max : 2
Contre tordeuses, cochenilles farineuses/lécanines/floconneuses, cicadelles des grillures, eulia

DASKOR 440

(Chlorpyrifos-méthyl + cyperméthrine)
Organophosphoré + Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,5 L/ha
DAR 21 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H302 H304 H315 H317 H318 H336 H410
Application max : 1
Contre tordeuses, pyrales, eulia, cicadelles des grillures

SHERPA 100. CYPERFOR 100.

APHICAR 100 (cyperméthrine)
Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EW, 0,3 L/ha
DAR 7 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H315 H317 H335 H410
Application max : 2
Contre tordeuses, noctuelles terricoles, cicadelles des grillures

SHERPA 100. APHICAR (cyperméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,3 L/ha
DAR 7 jours, DRE 24 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H302 H304 H315 H318 H336 H410
Application max : 2
Contre tordeuses, noctuelles terricoles

CYPLAN. CYTHRINE L (cyperméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,3 L/ha
DAR 21 jours, DRE 24 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H226 H302 H304 H315 H319 H335 H336 H410
Application max : 1
Contre tordeuses, eulia, cicadelles des grillures

CYTHRINE MAX (cyperméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,06 L/ha
DAR 21 jours, DRE 24 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H226 H304 H315 H318 H332 H335 H336 H410
Application max : 1
Contre tordeuses, cicadelles des grillures, eulia
Mention Abeille

DECIS PROTECH. PEARL PROTECH. SPLIT PROTECH (deltaméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EW, 0,5 L/ha
DAR 14 jours, DRE 12* heures, ZNT 20 mètres
Classement Ecotox H226 H410
Application max : 3
Contre altises, cicadelles des grillures, metcalfa, cigariers, coupe-bourgeons, tordeuses, thrips, drosophiles, eulia, noctuelles terricoles, pyrales
Mention Abeille

MANDARIN PRO. JUDOKA (esfenvalérate)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EW, 0,3 L/ha
DAR 21 jours, DRE 12* heures, ZNT 20 mètres
Classement Ecotox H302 H371 H373 H400 H411
Application max : 3
Contre altises, pyrales, metcalfa
Mention Abeille

TREBON 30 (etofenprox)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EC, 0,3 L/ha
DAR 14 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H304 H315 H319 H336 H362 H400 H410
Application max : 1
Contre tordeuses, cicadelles des grillures/pruineuses

NEXIDE (gamma-cyhalothrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
CS, 0,1 L/ha
DAR 10 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H317 H373 H400 H410
Application max : 3
Contre cicadelles des grillures

KARAKAS (lambda-cyhalothrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
CS, 0,125 L/ha
DAR 7 jours, DRE 12* heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H302 H332 H400 H410
Application max : 3
Contre tordeuses, metcalfa, cicadelles des grillures, eulia

KARATE XPRESS. POOL

(lambda-cyhalothrine)
Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
WG, 0,25 kg/ha
DAR 7 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H301 H317 H319 H332 H410
Application max : 2
Contre pyrales, coupe-bourgeons, chenilles bourruées, cigariers, drosophiles, altises, acariens, cicadelles des grillures, thrips, tordeuses, metcalfa, eulia, noctuelles terricoles

KARATE ZEON. SCIMITAR. KARATE XFLOW

(lambda-cyhalothrine)
Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
CS, 0,125 L/ha
DAR 7 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H302 H317 H332 H410
Application max : 2
Contre coupe-bourgeons, chenilles bourruées, cigariers, altises, acariens, cicadelles des grillures, thrips, tordeuses, metcalfa, drosophiles, eulia, noctuelles terricoles, pyrales

PYREVERT. GREENPY (pyréthrine)

Pyréthre naturel
Neurotoxique par contact et injection
EC, 1,5 L/ha
DAR 3 jours, DRE 12* heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H302 H312 H332 H400 H410
Application max : 3
Autorisé en AB



MAVRIK FLO. TALITA (tau-fluvalinate)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EW, 0,3 L/ha
DAR 60 jours, DRE 12* heures, ZNT 5 mètres
Classement Ecotox H410
Application max : 3
Contre acariens, cicadelles des grillures, metcalfa
Mention Abeille

KLARTAN (tau-fluvalinate)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EW, 0,2 L/ha
DAR 60 jours, DRE 12* heures, ZNT 5 mètres
Classement Ecotox H410
Application max : 3
Contre acariens, thrips
Mention Abeille

ACTARA. REASON** (thiamethoxam)

Néonicotinoïde
Neurotoxique par contact et injection
WG, 0,15 kg/ha
DAR 30 jours, DRE 24 heures, ZNT 5 mètres
Classement Ecotox H400 H410
Application max : 1
Contre cicadelles des grillures, metcalfa

VOLIAM FLEXI. LUZINDO**

(thiamethoxam + chlorantraniliprole)
Néonicotinoïde + anthranilamide
Neurotoxique par contact et injection
WG, 0,2 kg/ha
DAR 30 jours, DRE 12* heures, ZNT 20 mètres
Classement Ecotox H410
Application max : 1
Contre tordeuses, cicadelles des grillures, metcalfa, eulia

FURY IO (zeta-cyperméthrine)

Pyréthriné de synthèse
Neurotoxique par contact et injection
EW, 0,15 L/ha
DAR 14 jours, DRE 48 heures, ZNT 50 mètres
Classement Ecotox H302 H317 H332 H373 H400 H410
Application max : 1
Contre tordeuses

Les doses sont indiquées uniquement pour traiter contre la cicadelle de la flavescence dorée. Pour toute autre utilisation, renseignez-vous sur :
<https://ephy.anses.fr>
<http://www.phytodata.com/>

G DON
DES
BORDEAUX
ensemble contre la flavescence

Sophie Bentéjac

Responsable

Morgane Le Goff

Coordinatrice

1, route de Pasquina
33750 Beychac et Caillau
05.56.85.96.02
technique@gdon-bordeaux.fr

* 6 heures en dehors de la Gironde

** Application post-floraison de la vigne en lutte concomitante cicadelles-tordeuses. Précautions pour protéger les abeilles : utilisation uniquement après la floraison de la vigne et en dehors des productions d'exsudats ; limiter l'utilisation aux vignes avec un couvert de graminées ou n'ayant pas de couvert végétal ; rendre les plantes en fleur et/ou avec des exsudats non attractives pour les abeilles dans la parcelle à protéger, en les broyant ou en les fauchant ; ne pas traiter si une zone cultivée ou non cultivée adjacente est en fleur au moment du traitement de la vigne (distance minimale de 5m) ; ne pas appliquer en présence d'abeilles sur la parcelle (notamment le matin en période de rosée)